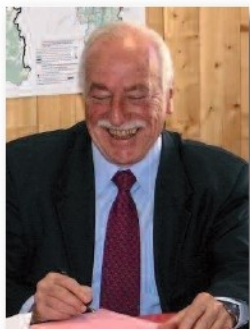


N° 36 - Novembre 2022

Hommage à Georges Brunel et Gérard Souchon

À quelques jours d'intervalle, deux personnages qui ont marqué la vie de notre cité nous ont quittés. Le 17 août, nous apprenons le décès de Georges BRUNEL qui fut maire de Langogne de 1977 à 1983 et de 1989 à 1995. Sous ses deux mandats, de nombreux aménagements urbains ont vu le jour : la création des avenues Jean-Moulin et Jean-Jaurès, qui permettront le développement commercial, et de lotissements d'habitations, le lancement du projet du lotissement de La Violette et du parking du Pontet, le développement de la zone industrielle, l'extension du cimetière, la création du camping municipal La Cigale et du parking du Pré de la foire, la construction de la salle polyvalente, du J-Sport et de l'Hôtel des finances publiques, l'acquisition du bâtiment du musée de la Filature et le lancement du projet d'aménagement du petit et grand tour de ville. Georges BRUNEL était un homme à l'écoute de ses concitoyens, il savait déléguer et s'était entouré d'une équipe en laquelle il avait une entière confiance.



Le 2 septembre, c'est Gérard SOUCHON qui nous quittait. Élu pour la première fois conseiller municipal en 1977, sous la mandature de Georges BRUNEL, il le restera jusqu'en 2020. Il a été adjoint aux finances et assumait de nombreuses délégations. Il a été conseiller général du canton de Langogne de 2004 à 2011. Gérard SOUCHON a été président de la Communauté de communes du Haut Allier de 2008 à 2020. C'est au cours de ces mandats qu'ont notamment été réalisés la rénovation du cinéma René-Raynal, la maison de communauté et France services, la maison de santé pluriprofessionnelle, le centre de secours, le tour du plan d'eau du Mas d'Armand.

De nombreux aménagements ont également été entrepris ou initiés tels que le tour du grand lac de Naussac, la zone d'activités économiques des Choisinets, l'espace Gargantua avec la médiathèque, l'office de tourisme, le centre médicopsychologique et des logements. Il s'était fortement investi dans le projet de Parc naturel régional des Sources et gorges de l'Allier. Ce dernier devait participer à la valorisation de la qualité environnementale de notre territoire. L'abandon de cette démarche a été pour lui une immense déception. Gérard était également très investi dans le monde associatif.

Georges BRUNEL et Gérard SOUCHON ont servi au mieux Langogne et son territoire. Leur rigueur, leur sens de l'équité, leurs valeurs sociales, leur recherche constante de l'intérêt général ont guidé leurs actions et ont influencé nombre d'élus. Nous nous efforçons de poursuivre leur tâche avec la même volonté et la même détermination.

Jean-Luc Gibelin vice-président de la région Occitanie à Langogne

C'est en présence de Jean-Luc GIBELIN, vice-président de la région Occitanie en charge des mobilités pour tous et des infrastructures de transports, de la Direction régionale de la SNCF et des services de l'État, qu'ont été inaugurés les travaux de mise en accessibilité des quais de la gare de Langogne. Ces travaux montrent



l'engagement fort de la région Occitanie pour le maintien et le développement de la ligne du Cévenol. Les élus de la commune et de la communauté de communes ont profité de la présence de Jean-Luc GIBELIN pour évoquer avec lui les dossiers du territoire qui concerne la Région : le projet de pôle d'échange multimodal en lien avec les travaux réalisés sur les quais de la gare, la création d'une société d'économie mixte « Ateliers du Haut Plateau » pour la gestion de la salle de découpe et de transformation au sein de l'abattoir, le développement économique et urbanistique avec la zone des Choisinets, le programme « Petites villes de demain » dont la convention a été signée le 28 octobre, ainsi que le contournement de Langogne et le transfert à titre expérimental de la RN 88 à la Région. L'enquête publique relative au contournement devrait se tenir dans les prochaines semaines.

Signature de la convention d'opération de revitalisation du Territoire (ORT)

Grâce au programme Petites villes de demain (PVD) dont la communauté de communes a été lauréate, notre territoire a pu mettre en place une ORT. Après le diagnostic approfondi réalisé par la cheffe de projet PVD, l'étude prospective a permis de définir précisément les besoins et les secteurs d'intervention prioritaires.



Cinq grands axes d'action ont été retenus :

- favoriser la reprise des habitats en centre-ville par des opérations de réhabilitation et de restructuration,
- favoriser un développement économique et commercial équilibré,
- développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions,
- mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine,
- fournir à tous l'accès aux équipements et services publics.

L'Espace Gargantua qui s'inscrit dans les cinq axes sera au cœur des projets pour Langogne.

Différentes actions vont également découler de ces objectifs sur les quatre prochaines années dont :

- un programme d'intérêt général, pour le centre-ville de Langogne, permettant d'accompagner les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs à définir leurs programmes de travaux et mobiliser des financements renforcés,
- des opérations de réhabilitation dans le centre-ville de Langogne,
- des avantages fiscaux pour les investisseurs.

Une présentation complète est proposée sur le site internet de la CCHA et les organismes chargés de la mise en œuvre peuvent être rencontrés aux permanences qu'ils tiennent à la CCHA (04 66 46 80 75 - ccha@ccha-langogne.com).

Stop, Stop et Stop aux incivilités

Nous observons tous des règles de savoir-vivre au sein de notre foyer. Mais, une fois dehors, pris dans notre quotidien, nous avons trop souvent l'habitude de faire une entorse à nos bonnes pratiques domestiques. Papiers gras abandonnés sur le trottoir, mégots jetés par terre, déjections canines oubliées dans un chemin ou dans un espace vert... Autant de « libertés » que l'on s'octroie sans penser aux conséquences. Pour en finir avec les incivilités, rappelons-nous que dehors... c'est aussi chez nous !

Notre cadre de vie est l'affaire de tous !

Déchets divers laissés à même le sol à côté des containers car ils sont pleins et que l'on ne prend pas la peine de faire quelques centaines de mètres pour trouver un autre container ; chemins et espaces verts souillés par les déjections canines ou l'abandon de canettes, de papiers d'emballage de gâteaux, de bonbons, mégots... la liste est longue, trop longue !!!

Notre ville n'est pas sale, elle est salie !

Parce que la réalité est là ! Notre ville est salie par certaines personnes qui ne respectent pas un minimum de règles en matière de recyclage des déchets, par d'autres qui rechignent à aller à la déchetterie et jettent leurs déchets, ordures voire encombrants n'importe où, ou qui ne respectent pas nos trottoirs, nos chemins et nos espaces verts... Et c'est inadmissible.

Toutes ces incivilités auxquelles l'on pourrait ajouter des incivilités routières, sonores... gâchent notre quotidien, que ce soit en matière de salubrité, d'atteinte à l'environnement, de règles de bien-vivre ensemble. Elles sont insupportables et ont un coût pour la collectivité.

La collectivité agit au quotidien : achat d'un Glutton® (aspirateur électrique destiné au nettoyage de l'espace public), nettoyage régulier des aires des containers, mise en place de collecte pour les encombrants, etc.

Alors pour lutter contre ces incivilités, préserver notre cadre de vie et le bien-vivre ensemble et pour ne pas être obligé de sanctionner, nous comptons sur vous !



Aménagement du chemin de Chapelude, une belle initiative

Début octobre, à leur initiative, les jardiniers de l'association "Passion Jardin au Naturel" ont participé à l'atelier d'aménagement du chemin de Chapelude, en plantant des vivaces, entre la rue de Villeneuve et le cimetière. Grâce à la générosité des Langonais, cet atelier a pu pousser un peu plus loin ces plantations dans le chemin de la Montagne. Cette opération s'est faite en partenariat avec les services techniques de la commune et c'est avec impatience que nous attendrons le printemps pour pouvoir profiter de ce beau travail. Espérons que la population et les riverains sauront apprécier ce travail collaboratif et que le chemin de Chapelude retrouvera sa vraie place dans les parcours des Cheminades.



Repas et remise de médailles

Personnels, actifs et retraités, élus se sont retrouvés pour un moment convivial et très apprécié après un intermède trop long dû à la crise sanitaire. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur les personnels partis à la retraite depuis 2020 et souhaiter la bienvenue aux nouveaux. La soirée s'est achevée autour d'un très bon repas. L'ambiance chaleureuse était perceptible avec des rires et des propos plaisants. Tous les participants sont partis ravis de se retrouver ensemble à nouveau.

Du côté du CCAS

Le repas du centre communal d'action sociale aura lieu le dimanche 15 janvier 2023 à la salle polyvalente. Bénéficiaires : personnes de plus de 70 ans inscrites sur la liste électorale de Langogne.

Les colis de Noël ville seront distribués par les membres du CCAS mi-décembre. Bénéficiaires : personnes de plus de 80 ans inscrites sur la liste électorale.

Les personnes qui correspondent à ces critères pour le repas ou le colis et qui n'auraient pas reçu le courrier d'inscription début décembre, sont invitées à se faire connaître en mairie avant le 20 décembre.

Les colis de Noël pour les résidents de l'hôpital seront distribués mi-janvier.

Un registre des personnes vulnérables est ouvert en mairie aux personnes de plus de 60 ans et/ou handicapées.

En cas d'hiver rigoureux, de canicule... les personnes inscrites pourront bénéficier d'échanges téléphoniques pour veiller à leurs besoins et à leur bien-être. Renseignements auprès du CCAS (04 66 69 10 33).

Le CCAS étudie enfin la possibilité de mettre en place un transport entre la ville et l'hôpital pour les personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion pour rendre visite aux personnes de leur famille.

Les personnes intéressées par ce service peuvent prendre contact avec le CCAS en mairie (04 66 69 10 33).

«Avec le budget pantagruélique de la médiathèque, nous connaissons déjà l'appétit gigantesque pour les finances publiques de notre sympathique Gargantua.

Une fois n'est pas coutume, voilà maintenant que l'ogre local, jouant dans la démesure, s'offre des voyages d'études avec nos impôts : 18700 € pour des voyages d'études dans divers coins de France mais aussi 9600 € pour aller en Croatie. Oui, après le Luberon pour visiter les champs photovoltaïques, voilà maintenant que nos élus partent en Croatie pour visiter... un composteur à déchets ! Que de déplacements prioritaires et indispensables pour redynamiser notre territoire !

Dans la période de crise où chacun doit maîtriser plus que jamais tant ses déplacements pour le bien de notre planète, que son propre budget face à la crise inflationniste et alors que nos radiateurs vont rester éteints cet hiver, Gargantua part en Croatie avec nos impôts : la coupe est pleine jusqu'à la lie et les raisins qui en débordent sont ceux de la colère !»

Liste d'Alternance Langogne Dynamique

« Bientôt, nous serons TOUS consultés pour le projet de contournement de Langogne. C'est un projet entre 100 et 200 M€ équivalant à plus de 15 médiathèques ! De loin, le projet le plus important pour Langogne en termes de sécurité et de développement de notre territoire, ne ratez pas ce rendez-vous pour vous exprimer, 800 poids-lourds par jour en moyenne traversent Langogne, ce chiffre augmente, qui portera la responsabilité des prochains accidents mortels sur cette traversée ? »

Liste Agir pour Langogne



Bourse Pierre Victor Galtier



Les candidats de 2022 étaient tous brillants avec des parcours et des points forts différents. Le jury composé d'enseignants, d'élus communautaires et de représentants de l'association du patrimoine a décidé d'attribuer trois distinctions :

- 1^{er} prix à Clément CUISANCE avec une mention particulière pour ses performances universitaires et son engagement personnel,
- 2^e prix à Alizée DOLE avec une mention particulière pour sa motivation et la force de son projet professionnel,
- prix spécial du jury à Gabin NOBLET pour un parcours universitaire remarquable et une réflexion approfondie pour le développement du télétravail sur notre territoire.

Les lauréats ont dit apprécier particulièrement cette reconnaissance émanant de leur territoire. Ils ont accepté bien volontiers de venir témoigner de leur parcours devant des classes pour aider les élèves dans leurs choix d'orientation.

Conseil municipal des jeunes



Fin octobre, des élus ont rencontré les responsables des établissements scolaires publics et privés de Langogne pour évoquer avec eux la mise en place du conseil municipal des jeunes. Cette réunion a permis d'élaborer les documents que devront remplir les futurs candidats et d'établir le calendrier électoral. Des réunions d'informations, auprès des élèves, se sont déroulées fin novembre. Les élections du conseil municipal des jeunes se dérouleront le mardi 10 janvier 2023.

Dossier de subventions

Les dossiers de subventions pour les associations sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils doivent être retournés en mairie, au plus tard le 31 janvier 2021.

Lancement de la saison culturelle

La saison culturelle 2022-2023 a débuté début octobre avec un riche week-end : le concert de HYL, après plusieurs jours en résidence de création, et P.P.P.P. (Portraits de Passager-e-s Passionné-e-s de Paysages Préservés), du théâtre du Phare, autour d'un travail de collecte de textes autour de la ligne de train du Cévenol et d'une exposition de photographies à la gare de Langogne. Ce spectacle faisait suite, lui aussi, à un temps de résidence en juin à Langogne.

Autre temps fort de ce début de saison, le concert-fitness de L'Ours à pied avec « Baraqué » partagé de façon conviviale et en famille ou entre ami.e.s.

Il reste encore de nombreux spectacles pour combler les petits et grands !



**Monsieur Marc OZIOL, Maire de Langogne,
et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes
et vous adressent tous leurs meilleurs vœux.
Ils sont heureux de vous inviter à la cérémonie
des vœux à la population qui se déroulera
le samedi 21 janvier 2023 à 17h00 à la salle polyvalente**

En attendant le Père Noël

Du 1^{er} au 31 décembre

La Vitrine de Noël

Venez estimer la vitrine des commerçants au 12bis Avenue FOCH.

Du 1^{er} au 31 décembre

Mon Livret de Noël

Livret de jeux, gratuit, à faire en famille.... à retirer chez les commerçants et à l'Office de Tourisme.

Du 1^{er} au 24 décembre

La Roue de Noël

Vente de tickets chez les commerçants - tirage les 3, 11, 17 et 24 décembre.

Du 1^{er} au 17 décembre

Ma Lettre au Père Noël

Les enfants sont invités à venir déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte à l'Office de Tourisme.

Samedis 10-17-24 décembre

Animation du Marché

Mascottes et distribution de papillotes et mandarines.

Vendredi 9 décembre

Lisons Ensemble

Atelier avec l'Association «Contelicot» pour les enfants de 3 jours à 3 ans.
10h00 - Bibliothèque du Haut-Allier - Gratuit. (infos et réservation 04 66 69 27 65).

Samedi 10 décembre

Soirée des Lango'Féeries

17h30 Rando Familiale des Lutins de Noël (Sentier Fées - Départ de l'Arentelle).
20h00 Lâcher de Lanternes Célestes (si autorisation).
20h30 «Mon carnet de chants du Père Noël» par Sophie BARROUL - l'Arentelle.
(rando : 4,00 € - spectacle : 6,00 € - rando+spectacle : 8,00 €).

Dimanche 11 décembre

Concert «Happy ends»

Thibaud Defever - Chloé Lacan et l'Harmonie de Mende - La chanson fait son cinéma.
20h30 - salle polyvalente - tout public (dès 12 ans) (14 € / 12 € et 6 € enfants).

Marché de Noël en présence du Père Noël

10h00 à 17h00 - Cour et Chapelle des Pénitents.
Animation manège toute la journée.
Venez découvrir les produits du terroir et des idées de cadeaux.

Lundi 12 décembre

Concert «Back to Black»

16h00 - salle polyvalente - Concert rock jeune public par New Kidz.
Spectacle offert par la Mairie de Langogne et le CCAS - tout public dès 5 ans.

Samedi 17 décembre

Atelier Ludique

9h30 à 11h30 - Espace Jeunesse - gratuit (sur inscription 07 86 09 32 05).

Atelier Cuisine

Ouvert à tous les enfants accompagnés par un adulte. Atelier animé par Anna Jancelewicz.
10h à 12h - Espace jeunesse - gratuit (Inscription : 06 37 10 03 67).

Mercredi 21 décembre

Chant'aux vents et la Chorale Terre de Peyre

Chants de diverses époques, divers pays et de Noël.
17h00 - Eglise de Langogne (participation libre).

Par Voix et par Mots

Lectures ponctuées de chants, de musiques,...
10h30 - Bibliothèque du Haute Allier - dès 3 ans - gratuit.